



QUESTIONS DP CFDT Réunion au 20 mars 2013

1) Q: Question spécial RADIO FM (cela fait trois fois que nous vous demandons quand sera fonctionnelles toutes les radios !!!!!!!!!!!!!!!) Nous donner une date de fonctionnement exact. (T)

R: Un nouveau type d'antenne a été installé dans deux rames nous vérifions leur efficacité

2) Q: Le mardi 5/03 jour de grève, il n'y avait pas de navette du personnel CEM, donc obligation sur le tram d'aller au CEM en voiture et le temps de retour à la voiture n'a pas été prévu. Demandons un forfait pour ce temps non payé. (T)

R: Il y avait une navette, nous sommes désolés de la mauvaise information sur cette journée, nous ferons mieux la prochaine fois.

3) Q: Le lundi 25/02 un agent à tractionné 5h10 sans coupure, il l'a signalé au PCC (T):

- ✓ La réponse du central a été : « laisse la rame à quai et va te balader!!! »
 - Trouvez-vous la réponse adaptée à la situation ?
 - Le temps de conduite est-il logique sans coupure ?
 - Pourriez-vous faire le nécessaire pour éviter ce genre de situation inadmissible ! Et y avait-il une réserve ce jour-là disponible ?
 - Que se passera-t-il en cas d'accident ?

R: D'après la direction l'agent concerné n'a effectué qu'une pièce de 3h43 et a fait un service en trois pièces. La direction n'a pas répondu au reste de la question en l'esquivant à croire que la boutade engendré par le PCC ne les concerne pas. Pour le reste la discussion sur les 3h45 et plus a déjà été discuté et d'après la direction s'il y a accident elle prendrait ses responsabilités.

4) Q: Manque divers clous d'arrêt en station « Tram » (par ex : Place darcy en V1 un clou manque, Monge, ...). Quand il n'y a pas de neige, c'est une masse importante de client qui masque les clous au sol, trouver une autre solution pérenne pour marquer l'arrêt. (T)

R: Nous faisons une démarche en ce sens auprès le « Grand Dijon »

5) Q: Rajouter des barrières en amont de l'arrêt de la L7 (→ Quetigny) juste avant l'arrêt grand marché (dangerosité). (T)

R: Nouvelle sollicitation du « Grand Dijon », malgré le retrait du panneau publicitaire

6) Q: Réglages des SLT problèmes fréquents sur (T):

- ✓ T1 :
 - République (V2).
 - Piscine Olympique (V2).
 - Jean Bouhey (2 sens).
 - Avant Dijon Gare.
- ✓ T2 :
 - Port du canal (V2).
 - Valmy (V2).
- ✓ Plateforme commune Arquebuse et Trimolet, dès qu'un bus se trouve devant le « Tram », les SLT se dérèglent.





R: Ceci est un problème de longue haleine. Pour la plateforme c'est la gestion de carrefour dans le programme qui est à revoir. Nous serons (CFDT) très attentif à tout cela car tant que ces SLT ne seront pas réglés nous demanderons que les temps soient adaptés aux retards pris en ligne.

7) **Q:** Demander au PCC de faire un appel général quand un « tram » rebrousse en gare ». (T)

R: Nous ne ferons pas d'appel général mais des appels ciblés sur les véhicules entourant ce rebroussement.

8) **Q:** Réglages des SIGF, où en sont leurs réglages (T) :

✓ En gare : divers signalements de dysfonctionnement.

✓ Débranchement République (CDV occupé intempestivement), franchissement manuel.

R: Il y a eu une opération sur le CDV 13 du débranchement de République qui nous posait problème. Le reste se règle au cas par cas.

9) **Q:** Sur T2 nous demandons une coupure d'au moins 30 Mn pour pouvoir se restaurer en service nuit. (T)

R: Il n'y aura pas cette coupure, nous faisons des essais de nouveau découpage des services pour avoir des pièces (taille d'une vacation « tram ») moins longues.

10) **Q:** Nous demandons que le service 2704 qui a été rajouté suite au passage de Valmy en continu, soit rajouté dans le roulement de nuit. (T)

R: Pour l'instant non en fonction du pourcentage de service nuit affecté au roulement de soirée. Nous regardons l'équité (CFDT) réel de ce pourcentage au vu des nouvelles équipes.

11) **Q:** Service 701 : Préciser sur le fascicule et internet sur quelle Liane continue ce service après la ligne 10, ceci afin de pouvoir se renseigner sur d'éventuelles déviations. (B)

R: Ce sera fait et nous demandons (CFDT) une plus grande vérification à chaque changement de service.

12) **Q:** Pourquoi des conducteurs R1 bus et "tram" non encore formés, se voit affecter leurs services (anciennement "Tram"), au dernier moment comme s'ils étaient dispos de base. (B)

R: Ce n'est pas logique, il faut alerter le planning de suite quand cela arrive afin qu'il ne refasse pas cela.

13) **Q:** S'assurer qu'à la salle Diderot, il y ait toujours ce qu'il faut pour un lavage de main normal. (G)

R: Il y a un cycle de nettoyage quotidien mais nous appuierons pour vérifier que cela est bien fait.

14) **Q:** Quand l'interphone à l'entrée du CEM fonctionnera-t-il? (G)

R: Il sera effectif la 1^{ère} semaine d'avril 2013.

15) **Q:** Nous souhaitons savoir le nombre d'infractions commises au code de la route en 2012 et début 2013. Y a-t-il eu une augmentation depuis ces dernières années? (B)

R: Il y en a eu

- 17 en 2011
- 20 en 2012
- 12 au 19 mars 2013 et principalement sur les feux St Exupéry.

16) **Q:** Agence DIVIA (Mkt) :

a. Repositionner le bouton d'appel d'urgence (trop loin)





b. Mettre en place les rideaux pour éviter les reflets sur les ordinateurs.

R:

- a. Tous les agents seront vus pour voir le positionnement et le changer.
- b. Il y aura un rideau persienne électrique qui sera installé.

17) Q: Véhicules (B) :

- a. Bus 296 → Signalement depuis le 7/12/2012 toujours pas réglé.
- b. Bus 208 → Pourquoi ce bus a-t-il été remis en service sans contrôle des freins.

R:

- a. Après plusieurs dépannage, les vérins de portes ont été changé de plus une durite était HS ce qui empêchait le turbo de fonctionner correctement.
- b. Nous ne sommes pas au courant, n'ayant aucune fiche de signalement. !!!!!!!!!!!

18) Q: Demandons une fontaine à eau dans l'enceinte du PCC afin que les agents y travaillant puissent y avoir accès (PCC DIVIA services). (Mkt, M)

R: Elle sera installée lors du déménagement, et sera mis au bout du couloir face au PCC.

19) Q: Demandons que les trames de roulement maîtrises PCC soit accessible sur le réseau (Excel). (M)

R: Cela devrait être accessible, nous vérifions l'exactitude sur le réseau intranet.

20) Q: Demandons que le nombre d'équipe « dimanches maîtrises » à partir du 8 avril au CEM soit gardées à l'identique d'aujourd'hui (3 équipes matin, 3 équipes d'après-midi, 2 équipes de nuit), afin de garder une bonne cohérence de terrain pour gérer l'exploitation. (M)

R: Même réponse faite au syndicat F.O. la direction est contre et préfère aller dans le mur une fois de plus, en attendant que les problèmes arrivent et en croyant que la bonne volonté des agents de maîtrise suffit pour résoudre les problèmes (l'augmentation des véhicules les dimanches et le nombre croissant d'incident en est une réel problématique). Nous rappelons quand même qu'un agent de maîtrise doit pouvoir prendre sa pause de 20mn lorsqu'il effectue un service de plus de 6h. A plus de 70% des services ce ne sera pas possible nous vous rappelons la réglementation en vigueur.

21) Q: Demandons de ce fait que les équipes de dimanche soit harmonisé entre le PCC et les Responsables de groupe (un pourcentage équivalent entre tous et que chaque agent ait des équipes régulièrement). (M)

R: La non réponse du responsable PCC, nous pose problème. Il signale que ce sera fait sans conviction, nous nous demandons parfois pourquoi les questions servent !!!!!!!!!!!!!!!

22) Q: Questions diverses.

Q : Où en est le local Darcy-Debrosses ?

R : la date indiquée le mois dernier ne pourra être tenu du fait que nous n'avons les clés que depuis deux semaines et les plans ne nous sont pas encore parvenus.

Q : Les incidents « 3V » sur le « Tram » ne sont pas indiqués correctement sur les rapports voir pas du tout

R : Nous rappellerons aux agents de faire attention à cela. Nous demandons une nouvelle main courante pour les rapports afin de faciliter la lecture globale.





QUESTIONS Comité d'entreprise Réunion au 20 mars 2013

1) Q: Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 février 2013.

R: Malgré la demande de la CGT pour avoir une plus grande transparence des écrits mettre ce qui est dit et répondu correctement), l'approbation est faite après quelques modifications de principe.

2) Q: Comptes du comité d'entreprise

- Vote du résultat de l'exercice 2012.
- Présentation du budget 2013.

R:

- Le vote n'ayant pas eu lieu à la précédente réunion, il est voté à l'unanimité.
- Une présentation est faite par le trésorier, un membre du C.E. (CFDT) demande à ce que cette présentation soit faite à l'équilibre. Sachant que ce ne sont des prévisions, le budget est de suite ajusté sur la partie « vacances » pour que cette présentation soit à l'équilibre. Chaque salarié peut nous demander de lui montrer ce budget prévisionnel (il sera affiché)

3) Q: Demande d'un audit des comptes de l'entreprise pour 2012.

R: Sur le principe l'entreprise est d'accord, il reste à trouver un cabinet d'expertise, les membres du C.E. se réuniront pour en trouver un le plus efficace possible.

4) Q: Questions relatives au CEM

- Demande de détachement de membres du CE le 5 avril pris en charge par l'entreprise.
- Demande d'une réponse sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les couloirs du CEM.
- Le port du gilet sera-t-il obligatoire pour toutes les personnes se rendant aux locaux sociaux ?
- Demande à ce que les locaux syndicaux et association (amicale,...) puissent être relié à l'internet du C.E. par liaison interne (WIFI ou CPL).

R:

- Les 3 jours de fermeture du C.E. sont toujours pris en charge par l'entreprise de ce fait ils pourront être utilisés par les membres cette journée-là.
- D'après l'architecte consulté par l'entreprise la tolérance serait de 5% et rentrerait dans les normes. Le représentant syndical CFDT n'est pas convaincu de cela et se renseignera sur la norme exacte. Nous présenterons à l'entreprise les normes exact qui devraient être appliquées.
- Oui il le sera. Il y en aura au poste de garde pour les personnes extérieures. Pour les personnes voulant aller au C.E., ils devront présenter la carte du C.E. au poste de garde.





- 5) Q.: Billettique : Quelle est la date officielle de la fin du ticket papier?
R.: Le 13 mai les TSC devraient pouvoir être rechargé dans les bus et les tickets papier devraient s'arrêter le 26 avril.
- 6) Q.: Bus hybrides : demande d'accompagnement des conducteurs par les agents de maîtrise à la relève et pas uniquement le matin à la prise de service.
R.: dans la mesure du possible le plus d'agent est vu. Il n'est pas possible de démultiplier les agents de maîtrise à la relève, mais 70 C .R. ont été vus la première semaine. Nous faisons le maximum pour qu'un maximum d'agents soient vus.
- 7) Q.: Questions relatives à la vidéosurveillance :
- Comment l'entreprise appliquera-t-elle la délibération de la CNIL n°2012-475 du 3 janvier sur la vidéosurveillance ?
 - Demande d'un point sur le fonctionnement de la vidéosurveillance et sa maintenance (périodicité, vérification,...)
- R.:
- En effet la vidéosurveillance ne sert pas à pister les salariés. Les O.S. rappellent qu'à l'agence Divia, la responsable doit y faire attention. Dans tous les cas celle-ci ne sert pas à sanctionner un salarié mais à le protéger vis-à-vis d'incidents possible sur son lieu de travail.
 - Chaque véhicule est vérifié périodiquement, les nouveaux bus hybrides ont un fonctionnement légèrement différent. Nous allons refaire la note de service sur le fonctionnement des caméras et adapterons cela aussi aux bus hybrides.
- 8) Q.: Agence commerciale :
- Demande de mise aux normes des portes d'issues de secours.
 - Demande d'un point sur l'aménagement.
- R.:
- Des éléments vont être déplacés pour que les blocs indicatifs soient bien placés. A la demande du représentant syndical CFDT, Kéolis Dijon n'est pas en mesure de répondre s'il y a des portes avec barre anti-panique. La CFDT se penchera sur la problématique de cette salle (ERP, son classement et sa position d'accueil pour le PMR).
 - Tous les agents seront vus pour voir le positionnement de l'appel d'urgence et le changer. Il y aura un rideau persienne électrique qui sera installé pour éviter les reflets sur les ordinateurs.
- 9) Q.: Demande d'information sur l'évolution comparative des doublages (réalisés en internes ou sous traités) sur la période 2012-2012
R.: 9 doublages en 2010 (6 en interne, 3 en externe) 6 en 2012 (4 en interne et 2 en externe), le ratio totale de service en externe de 12% maxi est respecté et nous fournirons la trame que doit respecter l'entreprise sur ces 12%
- 10) Q.: Demande pour revoir l'accord sur les temps de conduite « Tram ».





R: Nous avons fait travailler le service méthodes sur divers schémas différents pour voir les effets sur les journées ou la nuit. Les résultats seront présentés à la commission horaire.

11) **Q:** Demande d'information sur le mode d'affectation des semaines de récupération « PFR ».

R: Cela est géré comme les CA avec le système de priorité. Nous mettons 5 personnes en PFR par semaine hors vacances scolaires. Si des cas particuliers sont présents, voir en direct avec le service planning.

12) **Q:** L'entreprise a-t-elle imposé le changement de groupe d'un salarié suite au retrait de 2 salariés de la conduite « Tram ».

R: Nous ne voyons que deux personnes qui sont concernées, une par le retour d'un agent en absence longue et l'autre par le fait que l'agent a loupé l'habilitation « TRAM ». Pas imposé mais des retours à leur ancien groupe suite à ces changements.

13) **Q:** Temps de parcours : temps de parcours insuffisant sur les Lianes 3, 4, 5 et 6 depuis le 4 mars. Nombreuses remontées d'information de la part des conducteurs (trices) depuis le changement de fascicule.

R: Cela va un peu mieux depuis vos questions. Cela change tous les jours car nous avons ajusté les temps que les C.R. s'approprient au fur et à mesure. Nous refaisons encore les temps pour le 6 avril. Le 28 mars des personnes seront dans les bus des lianes 3, 4, 5 et 6 ainsi que corol pour filmer chronométré,.... Cette action menée par le « grand Dijon » servira pour voir comment elle doit aménager les voiries (Voir rapide, feux tricolores, ...) pour nos véhicules n'ait pas à être perturbé par la circulation et avoir une vitesse commerciale fluide.

14) **Q:** Pourquoi Kéolis Dijon ne respecte pas les IRP ?

R: Nous les respectons. Un élu signale que l'entreprise retire des réserves sans prévenir les IRP ! L'entreprise est surprise et vérifie cela !!!!!!!!!!!!!!!

15) **Q:** Tramway et erreur sécuritaires de conduite : demande d'un accord stipulant la manière dont les agents seront traités, fixant un barème, demande de création d'une commission paritaire (possibilité aux agents de s'expliquer devant la commission d'habilitation et d'être assisté)

R: Pour la commission paritaire la direction ne le souhaite pas. Seul Gilles Fargier est responsable des décisions et s'il y a un problème, c'est à lui qu'il faut s'adresser. Nous travaillons sur un document final qui explique le niveau de « retrait » ou non en fonction de l'incident (demande CFDT NAO).

16) **Q:** Demande d'organisation de la restitution par les conducteurs de la pince à oblitérer

R: Nous verrons comment les restituer et s'il faut le faire.

17) **Q:** Présentation des organigrammes de l'entreprise.

R: Un document général de 10 pages consultable (nous vous l'enverrons en fichier PDF) pour que vous puissiez situer les agents dans l'entreprise.

18) **Q:** Information sur le nouveau plan paie.

R: La fiche de paie évolue avec des nouvelles rubriques ou des rubriques qui changent de nom. Si besoin est venez voir vos délégués si besoin d'explications.





19) Q: Communication du PV de la commission formation du 7/11/2012.

R: Le PV a été communiqué (voir les délégués pour obtenir celui-ci)

20) Q: Transmission du plan de formation 2012 réalisé.

R: Le plan a été communiqué (voir les délégués pour obtenir celui-ci)

21) Q: Transmission du cerfa 2483 pour 2012

R: Le Cerfa a été communiqué (voir les délégués pour obtenir celui-ci)

22) Q: Point sur les recrutements et embauches depuis la précédente réunion.

R: Le web marketing a été embauché et travaille depuis le 5 mars. Une assistante administrative paie arrivera le 8 avril. Lancement d'une embauche CR le 19 mars pour avoir 4 embauches (22 avril). Une embauche de 2 CR est active depuis le 18 mars (en formation).

23) Q: Travailleurs handicapés

a. Quel pourcentage dans l'entreprise et par service ?

b. Le matériel est-il adapté en fonction de leur métier? Ainsi que les sanitaires ?

R:

a. Le taux est de 2.7%

✓ 2.64% à la conduite.

✓ 4.88% à l'environnement contrôle.

✓ 2.44% atelier

✓ 4.88% marketing

✓ 2% administratif et autre

b. Les postes sont adaptés car à la base les postes l'étaient.

24) Q: Questions relatives à un salarié ne faisant plus partie de l'entreprise et non remboursé de ses chèques vacances

R: Cela est réglé.

25) Q: Passage au vote concernant la modification de l'attribution du colis aux personnes qui ne répondent pas pour le choix de fin d'année.

R: Suite au gâchis de l'année dernière, il est demandé par les élus de mettre le chèque cadhoc comme obligation pour les salariés qui ne répondent pas pour le colis de fin d'année. Le syndicat FO ne souhaite pas cela et préfère garder le colis gastro comme obligation à ceux qui ne répondent pas. Mis au Vote 4 pour (chèque) 2 contre, adopté pour le chèque cadhoc.

26) Q: Questions Diverses :

✓ Demande de refonte des groupes annexes (avec des nouveaux possibles), nous regardons cela avec vous et la commission horaire

La prochaine réunion aura lieu le 17 avril,
modification de celle de juin passant du 19 au 26
juin.

